

FORMATION A LA CREATION ET AU DEVELOPPEMENT DE SON ENTREPRISE

2^{ème} Session du 3 novembre au 12 décembre 2025 MONTPELLIER

Plus d'informations sur
www.axents.f

Public : Demandeur d'emploi, Allocataire du RSA, ...

Pré Requis : Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise ; Être disponible pendant la session de formation

Modalités : Contactez AXENTS pour participer à une réunion d'information collective ou individuelle qui sera suivie d'un entretien de candidature : Admission après sélection.

Nombre de places disponibles : 12 personnes

Accessibilité : La formation est accessible à toute personne en situation de handicap

Plus de Renseignement : Fred Nzomono – Directeur - Référent handicap

Délai : Recrutement ouvert jusqu'à constitution d'un groupe de 12 personnes. Le bénéficiaire est informé de son admission jusqu'à 4 jours avant le début de la prestation.

Lieu de formation : AXENTS – 126 square de Corté 34 080 Montpellier.

Maison des Entreprises 5 Rue de la Lucque, 34725 Saint-André-de-Sangonis

Objectif de la Formation

≡ Formaliser son plan d'affaires : étude de marché - Prévisionnel

Contenu Pédagogique

- ≡ Coordination et dynamique de groupe,
- ≡ L'étude de marché
- ≡ L'environnement de l'entreprise
- ≡ Les aides et financements à la création d'entreprise
- ≡ Stratégie commerciale
- ≡ Choix des statuts : juridique, social et fiscal,
- ≡ Protection Sociale des Indépendants,
- ≡ Pilotage de projet
- ≡ Approche comptable et organisation,
- ≡ Gestion de son entreprise,
- ≡ L'informatique des outils de gestion d'entreprise
- ≡ Prévisionnel financier et tableaux de bord,
- ≡ Pitch du projet devant des financeurs.

Modalités d'évaluation

- ≡ Bilans individuels à mi-parcours et bilan collectif
- ≡ Evaluation du dossier projet
- ≡ Présentation du projet devant un jury de financeurs
- ≡ Test BCAE (posture entrepreneuriale)
- ≡ Test PIX (compétences numériques)

Méthodologie pédagogique

Les stagiaires se forment dans un cadre matériel idéal.

- ≡ Possibilité de restauration sur place ou à proximité,
- ≡ Espace informatique équipé (Internet et imprimante).

Les stagiaires progressent grâce à une méthodologie dynamique et adaptée à l'autonomie de chacun et qui facilite l'acquisition des compétences.

- ≡ Apprendre en groupe pour mieux avancer sur son projet,
- ≡ Des modules en groupe complet et en petit groupe,
- ≡ Des ateliers de simulation pour apprendre à réaliser son prévisionnel financier et ses tableaux de bord,
- ≡ Apprendre dans un contexte de mise en situation – fil rouge projet
- ≡ Du temps pour vos enquêtes ou recherches sur le terrain,
- ≡ Présentation (pitch) devant des financeurs,
- ≡ Entretiens informels et formels avec nos conseillers présents sur le site,
- ≡ Bilan d'évaluation en individuel et collectif,
- ≡ Mise à disposition des questionnaires de satisfaction
- ≡ Mise à disposition de supports pédagogiques, de feuilles d'émargement et d'une attestation de fin de formation,
- ≡ Suivi après formation jusqu'à 1 an,
- ≡ Possibilité de suivi post création jusqu'à 3 ans.

**142 heures de Formation GRATUITE financées par
la Région Occitanie et l'Europe (FSE)**

place de l'opération intitulée « Formation à la cr

En 2022

90 % des stagiaires affirment être satisfaits

AXENTS - 126 square de Corte - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – site : axents.fr – Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 - SIRET : 384 476 966 00062- APE : 7022 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°9134077534, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Nos résultats :

– 2022 : 34 stagiaires (27 femmes – 7 hommes)

- ≡ 10 créations finalisées dans les 6 mois après la formation
- ≡ Dont 60 % des créations faites par des femmes.
- ≡ 23% en situation de sortie positive (en emploi ou autre formation) 6 mois après la formation

– 2021 : 29 stagiaires (20 femmes – 9 hommes)

- ≡ 2 créations finalisées dans les 6 mois après la formation
- ≡ Dont 50% des créations faites par des femmes.
- ≡ 10% en situation de sortie positive (en emploi ou autre formation) 6 mois après la formation.

– 2020 : 22 stagiaires (12 femmes – 10 hommes)

- ≡ 6 créations d'entreprise finalisées dans les 6 mois après la formation
- ≡ Dont 66% des créations faites par des femmes.
- ≡ 5% en situation de sortie positive (en emploi ou autre formation) 1 an après la formation.

– 2019 : 49 stagiaires (31 femmes – 18 hommes)

- ≡ 13 créations d'entreprise finalisées dans les 6 mois après la formation
- ≡ Dont 73% des créations faites par les femmes.
- ≡ 14% en situation de sortie positive (en emploi ou autre formation) 1 an après la formation.

Inscription : Secrétariat AXENTS au 04 67 10 80 77 pour un rendez vous

*Moyennant un financement au titre du fonctionnement et comprenant un cofinancement de l'Europe, la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée participe à la mise en place de l'opération intitulée « **Formation à la création et au développement de son entreprise** » animée par AXENTS*

AXENTS - 126 square de Corte - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 10 80 77 – Fax : 04 67 10 83 20 – site : axents.fr - Courriel : contact@axents.fr

Association enregistrée sous le n°W343005290 - SIRET : 384 476 966 00062- APE : 7022 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le N°9134077534, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »